

ÉDITION DE TROIS FOIS LA SEMAINE.—Canada, 1 an, TROIS piastres; Six mois, UNE piastre et DEMIE; Trois mois, QUATRE piastres; Six mois, DEUX piastres.

COURRIER DE ST.-HYACINTHE.

POLITIQUE, AGRICOLE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Toutes Lettres, etc., doivent être adressées à CAMILLE LUSSIER, Editeur-Propriétaire.

Première insertion, 2 cents par ligne pour chaque insertion subséquente, 3 cents par ligne.

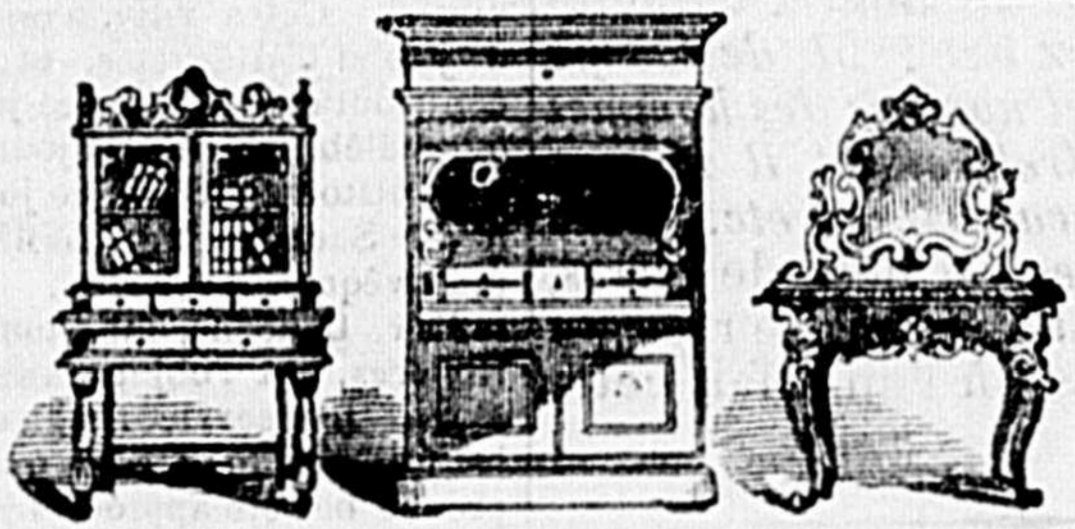
JOURS DE QUOTIDIENNE.—Mardi, Jeudi, et Samedi, matin, de chaque semaine.

Bureau et Imprimerie.—Rue Cascade, coin de la rue St. Hyacinthe.

ETABLISSEMENT CANADIEN

MEUBLES DE MENAGE.

No. 427, RUE NOTRE-DAME, Vis-à-vis l'église des Récollets. Montréal.



Le Soussigné a en mains une superbe collection de MEUBLES qui, pour le beau fini, l'élegance et la solidité, surpassent tout ce qu'il y a eu de genre à Montréal.

BUREAU D'ÉCHANGE.

Les Soussignés tiennent toujours un BUREAU D'ÉCHANGE, en cette Cité dans le Magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, Ecr., où ils échangent et achètent les BILLETS DES BANQUES CANADIENNES ET AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT avec autant d'avantage qu'on peut le désirer.

CORCORAN & ST. JACQUES. R. E. CORCORAN, R. ST. JACQUES, St. Hyacinthe, 26 Décembre 1866.

L. F. A. VIOLLETTI, Coroner-conjoint du District de Bedford. Bureau South Ely, Comté de Shefford. 15 Juillet 1865.

J. P. CRAIG, Facteur de Pianos, No. 82, Rue St. Laurent, MONTREAL. Pianos réparés, et accordés, à court avis, et à prix modérés.

SYROP PECTORAL

DR. GLOBENSKY Pour toute espèce de Toux, Rhumes, Asthmes, Coqueluches, Consommation et Vomissement de Sang de poumons est le meilleur préservatif qui soit encore connu.

Mon cher Docteur.—Je dois à la vérité de déclarer que plusieurs années passées, Mme Davignon fut prise d'une maladie de poitrine qui me faisait craindre pour ses jours.

ROYAL VICTORIA HOTEL, HUBERT PIGUÉ, PROPRIÉTAIRE.

SOREL, C. E. Sorel, 12 Mars, 1866.

MOULINS A BATTRE!

NOUVEAUX PATRONS!

M. OLIVIER CHALIFOUX, FORGERON ET FABRICANT DE MOULINS A BATTRE.

Moulin de la Brasserie, près du Moulin à Farine, Rue Cascade, ST. HYACINTHE.

Moulin du Rapide-Plat.

M. Louis Barnier, metteur, tout en remerciant les nombreuses pratiques, informe le Public des écrivains, qu'il a renouvelé le moulin à carder sur un nouveau système et il garantit son ouvrage.

J. L. BOMBARDIER, Huissier de la Cour Supérieure. Résidence: ROXTON-FALLS

A VENDRE

LE LOT No. 26 du 8ème rang d'Acton, de 100 acres de terre tout boisée de toutes sortes de bons bois, sans bâtisses.

CALENDRIER ou Diocèse de St. Hyacinthe. Pour 1867! Maintenant en vente chez LÉONARD BOIVIN, Ecr., et chez tous les marchands, au Bureau du Courrier de St. Hyacinthe.

Coloriés ou non, EN GRAND OU EN PETIT, A VENDRE CHEZ J. J. E. SAUVAGEAU

Rue Cascade, — St. Hyacinthe. Prix: — EN GRAND..... \$1.00 — EN PETIT..... 0.25

Enregistré conformément à l'acte de la Législature Provinciale, le 11 août de l'année 1866, par J. J. E. Sauvageau, dans le Bureau du Régistrateur de la Province du Canada.

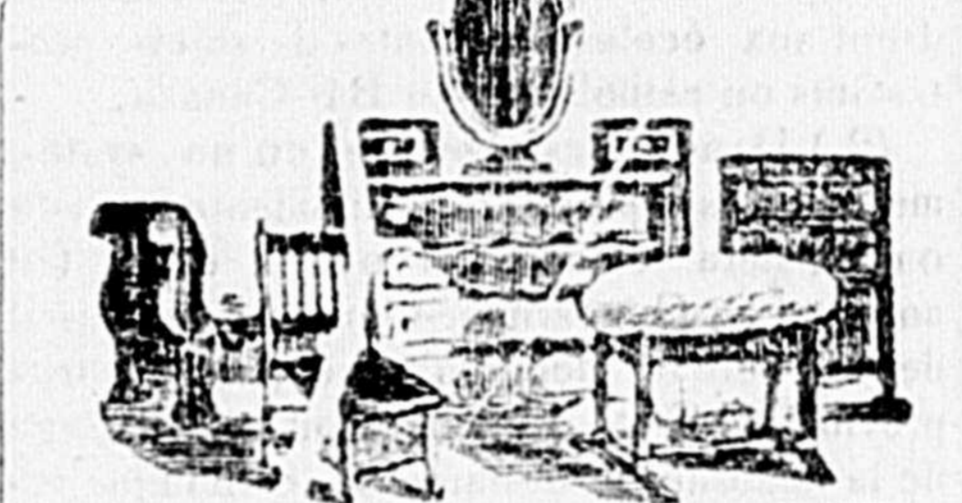
AVIS AUX CULTIVATEURS.

M. TIMOTHE BERTRAND, Rue St. Marché, désire informer le public en général qu'il continuera à Blanchir, Embouvier, Rétreiser, Trier de Largeur et d'Épaisseur, le Bois de toute sorte.

M. Bertrand, offre en vente des Plantes à Vin et Eau de Vie. Il est prouvé que le Vin provenant de ces Plantes est égal sinon supérieur à tout autre.

M. Bertrand, offre en vente des Plantes à Vin et Eau de Vie. Il est prouvé que le Vin provenant de ces Plantes est égal sinon supérieur à tout autre.

St. Hyacinthe, 24 Mai 1866.



FABRIQUE DE MEUBLES!

ISIDORE HERIBEL, EBENISTE, COIN DES RUES ST. ANTOINE ET ST. ANNE. Prés du Marché.—St. Hyacinthe.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

M. J. HERIBEL, venant de faire des améliorations considérables dans son Établissement, en posant un ENGINE À VAPEUR ainsi que plusieurs Machines propres à son art, désire profiter de cette circonstance pour remercier ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu et pour leur annoncer en même temps que les améliorations dispendieuses qu'il a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ouvrage plus promptement que par le passé et en plus grande quantité.

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES SECONDE PARTIE.—1818.

La France n'a pas accepté la République, elle la subit.

Et s'approchant de Marini, il lui dit à voix basse: —Marini, ne t'éloigne pas, j'ai besoin de toi.

—Je comprends, dit Marini, et je serai là.

Déjà tous les membres du tribunal étaient sortis; Marini ferma la porte, le dernier, en murmurant entre ses dents: —Il y a un secret entre lui et Dominique; je tâcherai de le savoir.

Marini et Faustin étaient seuls en face l'un de l'autre.

—Le masque que ce dernier avait sur le visage empêchait le soldat de voir la pâleur de ses traits bouleversés.

Il y eut entre eux deux un long moment de silence.

Faustin attendait, car il sentait que s'il prononçait une seule parole, le tremblement de sa voix le trahirait.

Dominique s'approcha de lui, le front haut, le visage pâle, mais noble.

—N'est-ce pas, dit-il, vous pensiez que ce secret serait éternellement fermé sous des cadavres et des débris fumants, et que vous pourriez refermer la tête sans qu'une voix vint jamais vous dire ce que je vous ai dit: —Espion! espion!

—Je ne vous comprends pas, dit Faustin avec un calme affecté.

—Vous ne me comprenez pas? Nous allons voir! Oh! cela date de loin, il y a quinze ans, en 1832. La Vendée avait pris les armes; c'était un triste temps, et ce sont de tels souvenirs, bien du sang s'est versé alors... votre voix a réveillé en moi toute cette époque funèbre.

—M. Heribel se charge aussi de réparations de toute sorte, et il refait en neufs les fonds de Chais à en cannes.

—Une visite respectueusement sollicitée. St. Hyacinthe, 1 Septembre, 1862.

AVANTAGES POUR TOUT LE MONDE. La Maison J. B. ROLLAND & FILS de Montréal étant des mieux pourvu de tout ce que l'on trouve dans les plus Grandes Librairies.

AGENTS POUR LE MESSAGER DUS-ŒUR DE JESUS. Bulletin Mensuel de l'Apôtre de la Prière. SOUS LA DIRECTION DE R. P. H. RAMIERE. Prix d'abonnement \$1.25 par an, franc de port pour le Canada. Mont réal, 1er Janvier 1867.

HENRI BARBEAU MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS. ANCIENNE MAISON WOODHOUSE.

Cognac, Gin, Jamaïque, VINS SHERRY, PORT, D'ESPAGNE ET POUR LA MESSE. Epiceries de première qualité

M. BARBEAU recommande ses Vins et Cognacs au public, sur tout à l'approche d'une épidémie comme le CHOLÉRA.

N. B.—M. BARBEAU est aussi Agent d'Assurance contre le FEU et la VIE, assurance anglaise "LA ROINE," recommandée par MM. Moison, John Young, H. Thomas, Thos. Kay, David Torrance, et Thos. James Ferrier, M. C. L., de Montréal.

recommandée par MM. Moison, John Young, H. Thomas, Thos. Kay, David Torrance, et Thos. James Ferrier, M. C. L., de Montréal.

recommandée par MM. Moison, John Young, H. Thomas, Thos. Kay, David Torrance, et Thos. James Ferrier, M. C. L., de Montréal.

recommandée par MM. Moison, John Young, H. Thomas, Thos. Kay, David Torrance, et Thos. James Ferrier, M. C. L., de Montréal.

recommandée par MM. Moison, John Young, H. Thomas, Thos. Kay, David Torrance, et Thos. James Ferrier, M. C. L., de Montréal.

recommandée par MM. Moison, John Young, H. Thomas, Thos. Kay, David Torrance, et Thos. James Ferrier, M. C. L., de Montréal.

recommandée par MM. Moison, John Young, H. Thomas, Thos. Kay, David Torrance, et Thos. James Ferrier, M. C. L., de Montréal.

recommandée par MM. Moison, John Young, H. Thomas, Thos. Kay, David Torrance, et Thos. James Ferrier, M. C. L., de Montréal.

recommandée par MM. Moison, John Young, H. Thomas, Thos. Kay, David Torrance, et Thos. James Ferrier, M. C. L., de Montréal.

Dominique malgré lui et par un instinct de sa nature, en retraçant ce souvenir guerrier, avait oublié devant qui et à qui il parlait; il avait oublié que Faustin était là; mais ses yeux rencontrèrent ce visage blême, et alors il s'arrêta et dit avec un accent de mépris dédaigneux: —Ah! je ne me rappellerai plus votre présence.

C'était le soir, on parlait d'attaques nocturnes par des pantalons rouges, comme ils disaient alors; tout à coup v'la que dans la maisonnette que j'habitais et dans la chambre où j'étais, près de ma petite Madeleine au berceau, entre un des Vendéens; il était tout essoufflé et tout pâle: Venez, me dit-il, venez! Je le suivis sans dire un mot, car son visage était si bouleversé que je craignais quelque affreux malheur. Il me fit entrer dans une salle basse où tous étaient réunis; ils avaient là leurs armes chargées et étaient assis tout autour de la pièce. Quand j'entrai il se fit un grand silence, et je vis seul debout, au milieu d'eux, un homme dont le visage était si pâle qu'on eût dit un mort.

Faustin, les dents serrées, le visage livide, écoutait ce récit; Dominique le tenait haletant sous chacune de ses paroles.

—Il était là, continua-t-il, immobile comme vous voyez, blême comme vous voyez, et ses membres tremblaient à tel point qu'on le demandait à ses vêtements; un de ceux qui était présent, le plus âgé, se leva; lui était pâle aussi, mais ce n'était pas de la même pâleur: —Vous êtes un ancien soldat? me dit-il.

—Oui.

—Et bien! jugez cet homme.

Dominique en parlant tendait son bras vers Faustin.

—Ce qu'il a fait, le voici: Il est entré dans ce château comme un des nôtres; échappé comme par miracle, nous avait-il dit à un des derniers combats, il venait nous demander de mourir avec nous comme avec des frères.

—Oh! n'est-ce pas! dit Dominique en s'approchant de Faustin, que ses vêtements frolaient sa robe noire; n'est-ce pas que la mémoire vous revient à présent, et que cet homme, le plus lâche qui se soit jamais rencontré, tremblait bien pendant que le Vendéen me parlait ainsi... N'est-ce pas l'instinct qui?

—Et Dominique secoua le bras de Faustin, dont le regard immobile ne perdit rien de sa fixité. Si celui-ci n'était debout, Dominique aurait pu croire à soulever le bras d'un corps mort, tant la main qu'il touchait était glacée.

Il le regarda un instant.

—Cet homme, continua-t-il de la même voix, nous a dit que sa maison avait été brûlée, et nous lui avons ouvert nos bras; mais nous l'avons assis à notre table; cet homme a menti, il n'est pas un soldat, il n'est pas un gentilhomme, il n'est pas un Vendéen, il est un espion de nos ennemis.

Les dents de Faustin claquaient l'une contre l'autre et son regard, jusque-là immobile, prit une expression impossible à rendre.

Dominique continua: —Un espion de nos ennemis, venu ici pour surprendre nos secrets et nous livrer; mais la Providence, qui a horreur des lâches et des misérables, a permis que son infamie fût dévoilée. Quel châtimement méritait cet homme! Voilà ce que m'a dit celui des Vendéens qui avait pris la parole. —Est-ce vrai tout cela, est-ce vrai?... Répondez donc.

Et le vieux soldat se dressa, menaçant et terrible, devant Faustin, qui courba sa tête en reculant d'épouvante.

Dans cette salle sombre et funèbre, avec ses tentures noires, ses inscriptions sanglantes, son estrade vide et ses urnes renversées sur la table, c'était une scène d'un caractère lugubre; les pierres des murs semblaient avoir des échos qui répétaient les paroles de Dominique.

Après un instant de silence, il reprit: —Si cet homme est un espion, si je réponds, il y a pas deux semaines de le juger; c'est la mort.

—La mort! répéta-t-il à la fois toutes les voix de ceux qui étaient là.

—Alors le même homme qui avait déjà parlé reprit la parole: —Nous vous avons appelé, reprit-il parce que nous n'avons pas voulu que le mot même de ce misérable ressemblât à un assassinat. Vous l'avez jugé; n'est-ce bien, il va mourir.

—Je vis par un mouvement spontané chacun des assistants prendre son fusil. L'épée avait écouté sans dire un mot. Quand il vit tous ces regards menaçants attachés sur lui quand il vit toutes ces mains armées et qu'il entendit ces mots: « Il va mourir!... le croirez-vous?... le croirez-vous?... » cet homme se jeta à genoux, leva ses mains en suppliant et cria: —Ne me tuez pas! ne me tuez pas!

—Tant de lâcheté soulevait le cœur. —Par pitié, repétait-il, ne me tuez pas!

Et la voix qui a prononcé ces mots-là, c'est celle qui fut à l'heure infortunée le plus épouvantable forfait... c'est la même!... Est-ce vrai, tout cela?... est-ce vrai!...

De grosses gouttes de sueur coulaient du front de Faustin de Dominique, tant le vieux soldat s'était animé dans ce récit.

—Oui, continua-t-il c'est celle qui tout à l'heure me disait: « Les traîtres sont punis

de mort; » celle qui me disait: « Ta fille mourra comme toi!... rien ne pourra la sauver. »

Une sourire d'une ironie terrible passa sur les lèvres de Dominique.

—Mais vous ne vous souvenez pas d'avoir été en Vendée, n'est-ce pas vrai? Mais vous ne vous rappelez pas le château de la Pensivère. Mais vous ne savez pas vous, que toutes les mains qui avaient pris les fusils les repoussèrent avec mépris et qu'une voix dit au milieu du silence: « Cet homme déshonorerait la balle qui le tuerait... Non, il ne mourra pas, mais il portera éternellement la trace de son infamie et de sa lâcheté... On marque les gélières au fer rouge. » Alors on le saisit, et il était si tremblant, qu'il n'osait même pas se débattre; on lui arracha une partie de ses vêtements; et, avec la pointe d'un poignard rouge on lui écrivit sur l'épaule: ESPION. Voyons, s'écria Dominique en s'approchant de Faustin pour lui arracher sa robe, voyons si votre chair aura meilleur mémoire que vous... Espion!... Espion!

—Oh! fatalité!... fatalité!... murmura-t-il d'une voix sourde.

—Une heure après, dit Dominique d'une voix basse, l'espion fut chassé honteusement, et le lendemain il se vit au beau château de la Pensivère s'écroulant au milieu d'un immense incendie; et il a pu lui, si lâche apprenant ce qu'était le courage, en voyant ces jeunes gens combattre, le feu sur la tête, le feu sous les pieds, et tomber un à un, tandis que d'autres clairs connaissent leurs dernières fanfares. Vous vous êtes dit, en regardant ces débris annoncés: « La est mon secret. » Mais vous avez oublié Dieu... Voyons, voyez donc la tête.

—Et bien... dit enfin Faustin en faisant un pas vers Dominique, où voulez-vous en venir?

—Je veux, dit Dominique, que vous me rendez ce papier infamé arraché par trahison, je veux être déshonoré de ce serment qui me fait horreur, je veux ne plus faire partie de votre hideuse association.

—Pour aller livrer nos secrets? dit Faustin.

—Je ne suis pas un espion, moi, répondit Dominique, avec hauteur et mépris; écoutez, je veux être déshonoré, je ne suis rien, j'oublierai ce souvenir terrible de lâcheté et d'infamie, je ne vous connaîtrai plus; je vous le jure sur ma parole d'honneur d'homme et de soldat; mais à ce prix seul, entendez-vous, à ce prix seul. Si vous ne me rendez pas ce papier à l'instant même j'appréhenderai à ce que vous appelez vos frères quelle foi ils doivent avoir en l'homme qui a déjà fait le métier d'espion; je leur dirai de regarder l'épaulé du galérien de la Vendée.

Faustin regarda à Dominique un regard venimeux, ses deux poings se serrèrent convulsivement et un murmure inachevé frissonna sur ses lèvres violettes.

Il passa à plusieurs reprises sa main sur son front et s'approcha de Dominique: —Et si je vous rends ce papier? lui dit-il.

—Je me tairai.

—Vous l'aurez.

—Quand? dit Dominique.

—Demain, répondit Faustin dont le visage avait une expression effrayante.

—Jusqu'à demain alors, je me tairai.

—Vous le jurez?

—Je le jure.

—C'est bien, fit Faustin en ramassant son masque, c'est bien.

—Entre moi et votre association tout est fini.

—Tout est fini.

—Faites-moi sortir d'ici, dit Dominique d'une voix impérieuse.

Faustin alla à une porte, l'ouvrit, fit quelques pas dans un second caveau dont les pierres étaient humides et suintantes, et frappa plusieurs coups qui se répétaient dans ses longs échos souterrains.

Un homme parut.

Faustin se retourna et vit que Dominique l'avait suivi.

—Reconnaissez le frère dit-il à demi-voix à cet homme.

—Demain, répondit celui-ci d'une voix complaisante.

—Assistez que le soldat fut sorti, Faustin courut comme un fou à travers les différentes parties du souterrain en appelant: —Marini, Marini.

—Me voilà, répondit celui-ci, qui n'était pas si éloigné que Faustin pouvait le supposer.

—Marini, dit Faustin dont les lèvres tremblaient convulsivement, as-tu quelque chose sur le détonement et l'énergie duquel tu puisses compter?

—Voyons.

—Cet homme qui sort d'ici est dangereux!... très dangereux pour l'association... tu m'entends bien?

—Dominique! fit Marini d'un air étonné.

—Oui, ce Dominique!... il a refusé d'obéir... Il sait nos secrets, il nous livrera!...

—On ne lui en laissera pas le temps répliqua Faustin.

La voix de Faustin baissa encore et devint tremblante.

—Il ne faut pas... Tu comprends, Marini?...

—Il ne faut pas qu'il rentre chez lui ce soir? Il n'y rentrera pas. —Tu sens, Marini, que la vie et le salut de tous dépendent...

—Emiliani et... ont été frappés de mort pour avoir hésité... —Va... va... Marini; si ces hommes allaient ne pas le rejoindre...

—Soyez tranquille, ils seront avant lui rue des Postes, répondit flegmatiquement l'Italien, comme s'il se fût agi de la chose la plus naturelle du monde.

—Et il se frappait le front. Cet homme ainsi déseulé au milieu de ce souterrain, à la lueur balafarde que jetaient les lampes suspendues au plafond, semblait un employé de l'enfer.

Il restait par moments silencieux, et alors on entendait ses dents claquer les unes contre les autres; puis il se reprenait à parler et chaque parole sortait de sa poitrine comme un gémissant.

La suite au prochain numéro.

ATTENTION ! ATTENTION !

M. le Dr. Mathien, dentiste, No. 192 rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses sans couser aux patients la moindre douleur.

COURRIER DE ST. HYACINTHE

Jeudi, 28 Février 1867.

LES ACCUSATIONS DE M. DESSAULLES.

Séminaire de St. Hyacinthe, 27 février 1867.

M. Dessaulles a émis dans le Journal de lundi, une assertion qui exige de ma part une réponse immédiate. Voici comment il s'exprime: "J'ai demandé, dans un but bien défini, si l'on avait quelque acte de mauvais citoyen à me reprocher; si ma conduite personnelle avait donné prise, pendant que j'étais à St. Hyacinthe. Voilà cinq lettres que M. le Supérieur publie, mais pas un mot de cela; donc on n'a rien à dire."

J'ai à observer qu'il ne s'est nullement agi jusqu'à présent de savoir si M. Dessaulles était un mauvais citoyen: jamais la question n'a été posée sous ce point de vue; par conséquent je n'ai eu rien à dire sur ce sujet. Je ne sais quelle insinuation notre adversaire a voulu faire contre moi: ses paroles ne permettent pas de saisir clairement sa pensée. Si toutefois elles exprimaient une accusation nouvelle à notre égard, je la repousse comme non fondée.

M. Dessaulles sait très bien que dans mes diverses lettres je n'ai eu qu'un but, celui de réclamer contre les inculpations diffamatoires qu'il a récemment formulées contre nous, et de faire voir l'obligation qu'il était en conscience et en honneur de faire une réparation, du moins par l'aveu d'une erreur de sa part. Il n'en a rien fait: il a porté le débat ailleurs. Je ne refuse pas de le rencontrer sur le champ où il se place; je l'ai déclaré formellement. Je ne le ferai cependant, qu'après que la question primitive aura été débattue.

J'ai dit en termes explicites que je ne pouvais continuer la discussion que lorsque M. Dessaulles aurait achevé d'exposer sa prétendue démonstration de nos attitudes personnelles à son égard. Il semble abuser de cette déclaration; il fait traîner le débat par d'inutiles répétitions ou des assertions vagues et qui s'éloignent du point précis de la question. Il ajoute à chaque article incrimination sur incrimination. Sans attendre aucune réplique, il tire ses conséquences des faits qu'il cite, comme s'ils étaient à l'abri de toute contestation. On le voit, il a dessein de préjuger le public. Je prie les lecteurs de ne pas se hâter de former leur jugement. La justice exige qu'on ne condamne pas un accusé sans l'entendre. Je démontrerai que M. Dessaulles n'a absolument rien prouvé qui puisse tant soit peu affaiblir la vérité des affirmations et dénégations que j'ai émises; et de plus je ferai voir que les faits cités par M. Dessaulles ou ne sont pas vrais, ou qu'ils sont présentés sous de fausses couleurs, ou qu'ils ne prouvent nullement ce qu'il prétend soutenir. Toutefois, je l'avoue, je ne suis pas fâché de cette suite d'articles

de notre accusateur: chacun de ces écrits apporte une nouvelle preuve en faveur de notre cause. L'auteur se démasque: il montre quel est l'homme qui nous a si indignement outragés. Par la tactique qu'il suit, par certains principes qu'il énonce, par l'acharnement qu'il exprime, il fait de lui-même son plus grand adversaire.

J. S. RAYMOND, Ptre., Sup. S. St. H.

Le Globe a d'abord fait connaître quelques uns des changements que nos députés ont fait subir au projet de Québec, et tous les journaux ont commenté ces modifications. Aujourd'hui le journal de M. Brown publie le texte même du bill soumis au Parlement anglais.

La confédération sera connue sous le nom de Royaume du Canada. On sait déjà que le Bas-Canada se nommera Province de Québec et le Haut-Canada Province d'Ontario, et que les colonies du Golfe garderont leurs noms respectifs. Le représentant de la Reine pour le nouveau royaume se nommera Gouverneur Général. Puisque nous formons un royaume il eut mieux valu nous donner un Vice-Roi.

La Législature Fédérale sera appelée le Parlement du Canada; la Chambre Haute se nommera le Sénat et la Chambre Basse la Chambre des Communes.

Le Conseil Exécutif Fédéral sera désigné sous le nom de Conseil Privé; l'ancien nom de Conseillers Exécutifs sera conservé aux aviseurs de la Couronne dans chaque province.

L'Union sera proclamée dans les six mois après l'adoption de l'Acte Impérial.

Le Chemin de Fer Intercolonial devra être commencé six mois après la proclamation de l'Union et complété en moins de trois ans.

Ottawa est la capitale du royaume et Toronto, Québec, Halifax et Frederickton seront les sièges des législatures locales.

Les élections pour la Chambre des Communes se feront dans les six mois qui suivront la proclamation de l'Union. La durée du Parlement sera de cinq ans.

La réunion des législatures locales du Haut et du Bas Canada respectivement aura lieu aussi dans les six mois qui suivront la proclamation royale. La durée des Parlements locaux sera de quatre ans.

Les élections pour la chambre des communes et pour les assemblées législatives locales devront avoir lieu en même temps.

Les Conseils Exécutifs du Haut et du Bas Canada respectivement se composeront chacun d'un Procureur Général, d'un Secrétaire Provincial, d'un Trésorier Provincial, d'un Ministre des Terres de la Couronne et d'un Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics. Le Bas-Canada aura en outre pour ministres le Président du Conseil Législatif et le Solliciteur Général.

Le lo. changement fait au projet de Québec a rapport aux octrois annuels des gouvernements locaux. Dans le projet primitif il était dit que chaque province recevrait suivant sa population un octroi annuel égal à 80 centins par chacun de ses habitants. Cette subvention à même le trésor fédéral était répartie comme suit, d'après le recensement de 1861:

Table with 2 columns: Province, Population, and Amount. Rows include Haut Canada, Bas Canada, Nouvelle Ecosse, and Nouveau Brunswick.

Total de l'octroi annuel.....\$2,472,450

Cette subvention devait toujours rester la même: il n'en sera plus ainsi pour le Nouveau Brunswick et la Nouvelle Ecosse. En considération des revenus que ces provinces devront abandonner au gouvernement fédéral et des dépenses considérables qu'elles encourrent, leur octroi annuel devra augmenter graduellement au prorata de leur population jusqu'à ce qu'elle atteigne le chiffre de 400,000. L'octroi sera alors de \$320,000 et ne devra plus être augmenté.

Il y aura en outre les octrois annuels suivants à perpétuité:

Table with 2 columns: Province and Amount. Rows include Au Haut Canada, Au Bas Canada, A la Nouvelle Ecosse, and Au Nouveau Brunswick.

Total.....200,000

La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick auront vingt-quatre sièges dans la chambre haute fédérale tant que l'île du Prince-Édouard n'entrera pas dans la confédération. Le Sénat sera donc composé comme suit:

Table with 2 columns: Province, Population, and Members. Rows include Haut Canada, Bas Canada, Nouvelle-Ecosse, and Nouveau Brunswick.

Le Globe n'aime pas ce changement parcequ'il constitue un manque de respect au principe de la représentation basée sur la population. Et les journaux de l'opposition bas-canadienne chantent sur la même gamme que M. Brown, eux qui feignaient de s'indigner en feignant de croire que celui-ci avait obtenu tout ce qu'il voulait de M. Carter!

30. Le nombre des Conseillers Législatifs pourra être augmenté au

bon plaisir de la Couronne; cette augmentation est limitée à six membres.

Nous applaudissons de tout cœur à cette modification; elle fait disparaître un défaut de la constitution élaborée par la convention de Québec. Il est juste de dire que ce défaut avait été aperçu par le chef de l'opposition. M. Dorion disait en effet dans son discours sur la Confédération:

"On va substituer à la constitution actuelle une constitution pire que l'ancienne, et telle qu'il est impossible d'en trouver ailleurs une semblable. La chambre des Lords, toute conservatrice qu'elle soit, se trouve tout à fait à l'abri de toute influence populaire, il est vrai, mais le nombre de ses membres peut être augmenté sur la recommandation des aviseurs responsables de la couronne, s'il en est besoin, pour assurer le concours des deux chambres ou pour empêcher une collision entre elles. La nomination que ses membres y occupent établit une espèce de compromis entre l'élément populaire et la couronne. Mais la nouvelle chambre de la Confédération formera un corps parfaitement indépendant, ses membres seront nommés à vie et leur nombre ne pourra pas être augmenté! Combien de temps fonctionnera ce système sans amener une collision entre les deux branches de la législature? Supposons le cas où la chambre basse se composerait en grande partie de libéraux: combien de temps se soumettra-t-elle à la chambre haute, nommée par des gouvernements conservateurs qui auront profité de leur majorité temporaire pour opérer un changement comme celui qu'on projette? La constitution anglaise a été adoptée dans quelques pays, et là où il y avait une noblesse, comme en France, en 1830, les membres de la seconde chambre ont été choisis parmi cette noblesse. En Belgique, où la constitution est en quelque sorte un fac simile de la constitution anglaise, mais où il n'y a pas d'aristocratie, on a adopté le principe électif pour la chambre haute, mais on n'a fixé nulle part le nombre des membres d'une manière immuable, à moins que le choix ne se fit par l'élection. Un grand nombre de membres de cette chambre doivent se rappeler parfaitement la longue persistance de la chambre des lords à refuser la réforme parlementaire demandée par le peuple anglais, et quelle sérieuses difficultés cette résistance faillit entraîner à sa suite. Enfin, en 1832, l'agitation devint telle que le gouvernement résolut de nommer un nombre suffisant de pairs pour assurer la passage du bill de réforme. Les membres de la chambre des lords furent placés dans l'alternative de choisir entre la concession du bill de réforme et la perte de leur influence, par suite de la nomination d'un nombre indéfini de nouveaux pairs. Ils préférèrent consentir à la première de ces mesures et ils mirent ainsi fin à une excitation qui aurait pu produire une révolution, si elle n'avait pas été arrêtée à temps. L'influence de la couronne y fut exercée dans le sens des vœux du peuple; mais il nous n'aurons aucun tel pouvoir pour modifier l'action de la chambre haute, dont la composition ne pourra être changée, si ce n'est par l'action lente de la mort qui pourra frapper ses membres. J'ose prédire, M. L'ORATEUR, qu'avant longtemps nous nous trouverons placés dans une impasse, et que nous verrons une excitation telle qu'il ne s'en est jamais produit jusqu'à présent dans ce pays."

Cette argumentation n'a jamais été bien réfutée, à notre sens, et nous sommes heureux de voir qu'on a fini par donner raison à M. Dorion. Une petite remarque en passant: —M. Dorion avait sur ce point des vues très sages et nous rendrons à ses organes la justice de dire qu'ils ont fait dans le temps force compliments de discours de leur chef. Mais aujourd'hui ce n'est plus ça du tout. Les organes ne pensent qu'à leur rôle de censeurs quand même du gouvernement et ne se souviennent plus des doctrines qu'ils ont recueillies pour les louer de la bouche de l'hon. M. Dorion. L'Ordre dit que le changement en question est "tout à l'avantage du Haut-Canada," "un véritable danger" pour nous, et "la centralisation du pouvoir entre les mains du parti anglais."

Le Pays ne commet pas tout-à-fait la même inadvertance. Il dit que l'augmentation des Conseillers devrait être faite par l'élection populaire. M. Dorion ne doit pas approuver cette opinion; il doit même la trouver un peu ridicule, car il est trop clair que cette augmentation est permise, et sera toujours faite par un Ministre ayant la confiance du peuple, dans le but d'obtenir d'une chambre indépendante du vote populaire la sanction de mesures réclamées par la masse de la nation. —Il suffit d'indiquer cela pour faire voir la naïveté du Pays et de l'Ordre surtout qui se plaint de la "centralisation du pouvoir" entre les mains des Ministres parcequ'il pense que ces ministres seront anglais—

raison que l'on trouvera positivement drôle.

Inutile d'ajouter que le petit organe de M. Dorion à St. Hyacinthe condamne aussi cette amélioration. Il y avait une bêtise à commettre: il n'a pas manqué l'occasion, bien entendu.

40. Le contrôle des pêcheries et des pénitenciers est transféré des gouvernements locaux au gouvernement général qui aura aussi contrôle absolu sur "tous les travaux et entreprises."

50. L'on pourra se servir de la langue française ou de la langue anglaise dans les discussions au sein du Parlement fédéral et du Parlement du Bas-Canada, et les minutes des délibérations devront être imprimées dans les deux langues.

60. Une autre modification a trait à l'Education dans chaque Province et est destinée à garantir certains droits aux minorités religieuses. Nous donnons le texte même du Bill:

91. Dans chaque province, la Législature pourra faire des lois sur l'éducation, sujettes aux dispositions suivantes:

(1.) Rien dans telle loi ne devra porter préjudice à aucun droit ou privilège relatif aux écoles de dénomination particulière dont jouira aucune classe de personnes en vertu de la loi dans cette province lors de l'union.

(2.) Tous les pouvoirs, privilèges et devoirs conférés par la loi et impresés dans le Haut-Canada, au temps de l'union, quant aux écoles séparées et aux syndicats d'écoles des sujets catholiques de Sa Majesté, s'étendront aux écoles dissidentes de sujets protestants ou catholiques du Bas-Canada.

(3.) Dans toutes provinces où un système d'écoles séparées ou dissidentes existe ou existera ci-après, il pourra être fait un appel au Gouverneur-Général en conseil de tout acte ou décision d'aucune autorité provinciale affectant aucun droit ou privilège de la minorité protestante ou catholique relativement à l'éducation.

(4.) Dans le cas où aucune telle loi provinciale qu'il semblerait nécessaire au Gouverneur-Général en conseil pour l'exécution de la clause ci-dessus ne sera pas passée, ou dans le cas où aucune décision du Gouverneur-Général en conseil ou aucun appel en vertu de cette section ne sera pas mis à exécution convenablement par les autorités provinciales; alors et dans chaque tel cas et en autant que les circonstances de chaque cas l'exigeront, le Parlement du Canada aura le pouvoir de passer une loi pour l'exécution des dispositions de cette clause et de toute décision du Gouverneur-Général en conseil.

La Minerve dit à ce sujet:

"On sait que la position des Catholiques du Haut-Canada est actuellement très avantageuse. En effet, il suffit que cinq chefs de famille se réunissent en assemblée et déclarent leur intention de se détacher des écoles communes pour avoir la permission de former, dans n'importe quels ville, village, township et municipalité, un bureau séparé, ayant droit de nommer des syndics et de cotiser les catholiques. Ces catholiques sont, par la même, exemptés de toutes taxes ou contributions envers les fonds des écoles communes. De plus, ces écoles séparées ont droit à une part de tout octroi fait par la Législature, eu égard à la quantité des élèves de chaque école. Il importait de protéger des droits aussi importants, et le bill de la Confédération le fait en défendant aux majorités d'attenter aux privilèges déjà existants des minorités et en donnant tout pouvoir au Conseil Privé et au Parlement fédéral de réprimer les tentatives d'agression.

Cette mesure va s'étendre à la minorité du Bas-Canada. De fait, elle existe déjà; il ne s'agit ici que de la confirmer d'une manière légale et irrévocable. On ne manquera pas d'observer, que, dans les townships, où les protestants sont en majorité, ce sont nos propres compatriotes qui vont profiter de cet arrangement."

Nous avons déjà fait connaître notre opinion au sujet du droit d'appel accordé aux minorités du Haut et du Bas-Canada. Sans doute, il est heureux que les droits actuels des Catholiques du Haut-Canada soient sanctionnés par la constitution fédérale; mais, si nous considérons le droit d'appel comme sauvegarde pour l'avenir, nous devons dire qu'il ne répondra pas, du moins nous le craignons beaucoup, à son but. Les Protestants du Bas-Canada, en interjetant appel, s'adresseront à une majorité protestante qui leur sera favorable naturellement tandis que les Catholiques du Haut-Canada ne pourront en appeler qu'à une majorité qui, naturellement aussi, leur sera défavorable. La position n'est pas la même pour les deux minorités: cela saute aux yeux. On dira bien que l'on aura intérêt à ménager les Catholiques et le Bas-Canada entier; mais n'empêche que l'expérience doit nous avoir appris ce que l'on peut attendre du fanatisme haut-canadien.

Nous avons oublié d'accuser réception de la 3e Lettre sur le Canada. L'auteur ne se nomme point, mais c'est M. Baies et lui décerne de grands compliments; cette Lettre ne méritait pas d'autre châtiement.

Nous annonçons avec plaisir qu'il y aura, jeudi de la semaine prochaine, dans la salle du marché, un Grand Concert au profit de l'Hôtel-Dieu. Ce concert est dû à l'initiative de quelques Dames et Messieurs de cette ville, qui ont prêté leur concours bienveillant dans la formation du chœur, lequel se compose, croyons-nous, de plus de trente voix. On s'est assuré en outre l'aide de quelques artistes bien connus de Montréal.

Nous publierons le programme dans notre prochain numéro.

Dans l'écrif signé Graziella, il y a quelques erreurs typographiques. A cinquième alinéa, on a oublié plusieurs mots qui changent ou plutôt annulent la première phrase, et au lieu de: M. de Gaspé a comme un grand nombre des hommes dont il nous a dessinés de beaux caractères etc.; veuillez lire: M. de Gaspé a connu un grand nombre des hommes dont il nous entretient, et il nous a dessinés de beaux caractères, etc. On a aussi placé frères au lieu de pères, mais cela ne change presque rien au sens de la phrase où l'on a fait cette erreur.

CORRESPONDANCE.

Rio Janeiro, Brésil, 7 Janvier.

M. le Rédacteur. Je suis bien loin de la patrie, et vous me permettez sans doute d'entretenir des relations avec mes compatriotes par la voie de votre journal. C'est surtout au commencement d'une nouvelle année que l'on sent le besoin de l'entourage au milieu duquel on a grandi.

Je suis arrivé à Rio Janeiro le 20 Novembre dernier, après une heureuse traversée de vingt neuf jours et treize heures. Je dis heureuse, mais tout de même j'ai eu durant toute la traversée un mal de mer comme je n'en soulaite à personne. Après avoir mis pied à terre je me suis trouvé mieux que jamais. J'ai fait le voyage dans le "North America," bateau à vapeur américain de onze cents à l'heure.

Huit jours après notre départ de New York nous arrivions à la petite île de St. Thomas; le temps ne nous permit point de la visiter.

Nous admirâmes en passant les îles de la Guadeloupe, Ste. Lucie, la Martinique, etc. Nous nous dirigeâmes ensuite directement vers le Brésil que nous cotoyâmes. Notre premier mouillage fut à Para; nous y laissons la maille. Nous étions plus tard à Pernambuco, seconde ville du Brésil; j'eus le temps de la visiter, et je puis dire que je fus très satisfait de cette petite visite de cérémonie. Neuf jours après nous étions au terme de notre long voyage, à Rio Janeiro.

Me voici donc à Rio Janeiro, capitale du Brésil, située au fond d'une immense baie, la plus belle et la plus sûre du monde. La population de la ville est de 800,000 habitants.

Le Brésil est un pays magnifique. La nature a marqué de grands traits la physionomie physique et morale de ce pays. Je me laisse volontier aller à la contemplation de cette belle nature, de ce vaste ensemble plein de pittoresque et de grandeur. Je me demande ce que deviendra cet immense empire dans la main de l'homme et sous l'œil de Dieu.

Ce beau pays a des nuits incomparables; il semble que la terre se soulève sous les aspersion bienfaisantes de la rosée.

La végétation toute luxuriante de plantes grasses d'aloès, de cactus, de figuier, etc., etc., qui rivalisent avec les produits de la culture; tableau enchanteur éclairé par un soleil du Canada qui a la pureté lumineuse du printemps et qui porte dans l'âme un sentiment de prospérité et de confiance difficile à exprimer.

L'Empire du Brésil a devant lui une prospérité incalculable; son avenir se prépare par des causes qui empruntent au passé un tel caractère de grandeur que l'on peut prédire que sa destinée n'aura rien à envier à celle des états les plus florissants de la terre.

Le Brésil est régi par un gouvernement libéral et paternel; sa constitution approche de la perfection, dit-on. Dieu lui a donné un sol fécond qui produit en abondance tous les fruits, toutes les fleurs, toutes les denrées, toutes les plantes que l'homme demande aux chaudes latitudes. Dieu lui a donné de riantes vallées où tout est frais, où tout est jeune, où tout chante, où les créatures poussent comme les feuilles, bourgeois d'hier ramures d'aujourd'hui.

Ces vallées sont sillonnées par de superbes fleuves si bien répartis que le génie de l'homme, cherchant à combiner un réseau de communications destinées à féconder ce grand pays, n'eût pas réussi à trouver ce que la nature a fait. Le sol est propice à toutes les cultures; ses entrailles renferment des mines qui fournissent en abondance l'or, l'argent, etc. Les mines de fer du Brésil sont si riches que, si elles étaient exploitées, elles pourraient approvisionner le monde entier.

La culture ici est de deux sortes. La première, destinée à l'alimenta-

tion du pays, est presque exclusivement composée de manioc, de maïs, de haricots et de riz; la seconde, dont les produits sont destinés à l'exportation, se compose de café, de coton, de cacao, etc. Il existe peu de terres plus fertiles que celles du Brésil: je vous en donnerai des preuves dans ma prochaine lettre.

Les Brésiliens, en général, sont paresseux, mais hospitaliers. Ils conviennent tout le monde à la jouissance de leurs incépissables trésors. Il y a ici des fortunes immenses à faire pour qui veut travailler un peu. Sur les rives de l'Amazone le commerçant, l'homme de profession et le littérateur trouvent la satisfaction de leurs ambitions respectives. Tout à vous,

P. B. DE B.

SACRE DE MONSIEUR LAPLECHE.

Lundi dernier, c'était grande fête à Trois-Rivières. Cette ville avait pris son plus vif air de joie et d'allégresse, et tout avait été mis à contribution pour que ce jour restât comme une date célèbre parmi les jours les plus chers de son histoire. C'est ce jour-là que devait avoir lieu le Sacre de Mgr. Laflèche, récemment nommé évêque d'Antiochie.

Mgr. Laflèche, dans tout le diocèse de Trois-Rivières, est l'objet d'une vénération extraordinaire. Les services signalés qu'il a rendus et les qualités aussi rares que solides dont il a fait preuve ont été appréciés par la population comme le devaient l'être. Ils ont assuré au nouvel évêque les plus vives sympathies, le concours le plus dévoué et le plus actif, l'affection la plus franche et la plus sincère de tous ses futurs diocésains.

La nouvelle de son élévation à l'épiscopat a été reçue au milieu d'applaudissements unanimes. Le jour où cette nomination devait recevoir son accomplissement, où le nouvel élu devait entrer en possession de son siège, on ne pouvait en parler sans un enthousiasme qui se traduisait en paroles et en actions. On se souvenait de la belle fête de la cathédrale de Trois-Rivières, où le nouveau prélat avait été sacré, et beaucoup d'âmes se trouvaient en proie à une émotion qui se traduisait en paroles et en actions.

Il n'est donc pas surprenant que les catholiques de Trois-Rivières se soient rendus en foule pour assister à la grande et belle fête de lundi dernier. La vaste nef de la Cathédrale était comble et beaucoup furent empêchés, par la trop grande foule, d'entrer dans la nef. Le service religieux ou devait avoir lieu cette belle cérémonie.

La Cathédrale de Trois-Rivières, un des plus beaux édifices qui fassent la gloire de la Religion dans notre pays, présentait, lundi, le plus magnifique coup d'œil qui puisse imaginer. De tous côtés, les banderoles aux vives couleurs, au milieu desquelles se trouvaient des ornements relevés encore par ces ornements disposés avec le goût le plus pur. Sur la colonnade, avaient été disposés, sur deux rangs, des pavillons aux couleurs vives qui produisaient un très bon effet. Dans le chœur, on avait disposé les emblèmes de l'épiscopat, la croix et le bâton, au tour de gloires brillantes, qui indiquaient en lettres compréhensibles pour tous, la signification de la cérémonie.

Ces emblèmes de la douceur et du courage indiquaient, en lettres que tout le monde pouvait lire, le caractère de celui qui allait être élevé à la haute dignité de Prince de l'Eglise.

Tous ces ornements étaient disposés avec un goût, une délicatesse, une harmonie qui ne laissent rien à désirer.

La bonne idée d'inviter le monde en apprenant que l'évêque allait avoir à sa tête, une des premières intelligences de la Province, et elle n'avait rien de négatif pour être dignement son avènement à la position que lui ont créées sa science et ses vertus.

Il y avait allé de prêtres. Environ 100 membres du clergé, états et vœux, de toutes les parties de la Province, rendant hommage à celui qui se désignait la veille, comme le premier de leurs confrères, et qu'ils vont maintenant regarder comme un des premiers entre leurs chefs.

L'épiscopat canadien qui avait, à l'unanimité recommandé en cour de Rome la nomination de Mgr. Laflèche, le voit être représenté au complet, à cette grande cérémonie. Par un malheur que tout le monde déplore, Mgr. Bourget, évêque de Montréal, et Mgr. O'Farrell, évêque de Hamilton, ont été empêchés par la maladie, d'assister à cette fête. Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa, se trouvant en visite pastorale, et ne pouvant, pour aucune raison, retarder ses travaux.

Il y avait présents Mgr. Baillargeon, évêque de Thio et administrateur du diocèse de Québec, Mgr. Larocque, évêque de St. Hyacinthe, Mgr. Lynch, évêque de Toronto, Mgr. Horan, évêque de Kingston, et Mgr. Cooke, évêque de Trois-Rivières. Mgr. Baillargeon officiait comme évêque consécrateur, et M. N. S. de Toronto et de St. Hyacinthe comme assistants.

Le cérémonial est très-long et plein de ces enseignements pieux dont sont remplis toutes les cérémonies de l'Eglise catholique. Dans un évêque, l'Eglise voit un Chef, un Pasteur, un Père. C'est l'idée qui se réveille de toute la cérémonie. L'office commença à neuf heures, pour ne se terminer qu'après une heure plus tard. Toutes les parties en furent suivies avec la plus profonde attention par l'assistance silencieuse et recueillie.

M. G. O. Caron, V. O. G., devait prêcher. Ce non seulement indique une éloquence élevée, grande par les idées autant que le poêle et pure par la forme.

Il commença par donner aux fidèles une explication des cérémonies dont ils avaient été témoins. Le vœux rétrospectif avait d'abord commencé à dire la messe, seul, dans une chapelle séparée. Puis après le lecture des bulles du Souverain Pontife qui le nomme évêque d'Antiochie, et qui autorisent sa consécration, le clergé se mit à chanter le Gloria in excelsis, et l'Épiscopat se mit à descendre sur le nouvel élu et lui communiqua les sacrements de son Église. L'orateur entra ensuite dans de profondes réflexions sur l'origine, la nature et le but de la mission des évêques. Cette partie de son discours — qui était la première — fut traitée avec beaucoup d'érudition de force et de logique. Les évêques sont les successeurs en ligne directe, des apôtres. Ils sont les premiers ministres, les ministres plénipotentiaires de Dieu lui-même qui leur a donné la mission, le droit et le devoir de lier sur la terre ce qui doit être lié dans le ciel et de retenir les péchés à ceux à qui ils seront retenus dans le ciel. C'est également à eux qu'il appartient de donner l'institution nationale, dans l'ordre politique, religieux et social. Ils sont les maîtres ou instituteurs des peuples, comme ils sont les Princes de l'Eglise. C'est un magistrat épiscopal composé de plusieurs individus, dirigés par un chef unique qui est le Pape, et unis entre eux par le lien de la charité, et par une même mission, jouissant comme corps du privilège d'infaillibilité, puisque le Divin Rédempteur leur a promis d'être avec eux jusqu'à la fin des siècles. Telle est la thèse savamment développée par M. Caron. Son style était clair, concis, persuasif. Un enchaînement parfaitement suivi permettait de le suivre avec la plus grande facilité, mais l'éloquence des vues et les idées qu'elle peut abstraites qui se présentaient en foule. L'orateur termina par une péroration pleine de sentiment et d'actualité: Je n'ai pas le courage ni la volonté de vous instruire, dit-il en terminant, mais en profitant

de la sainte liberté qui m'est donnée comme à votre confrère d'hier, je puis vous dire: courage, soyez ferme et soyez courageux. Vous êtes aimé de Dieu et des hommes. Vous avez été conduit par le Seigneur à deux milles lieux d'ici, pour être, dans les lointaines missions, marqué d'un sceau de martyrs. C'est par cette épreuve que vous avez été ramené à un milieu de nous, et l'Église triomphante en remercie la Providence. Vous êtes aussi le bien aimé de l'Évêque de Trois-Rivières qui a demandé et obtenu de Dieu et de son Vicaire votre élévation à l'Épiscopat. Dieu est pour vous, tout le diocèse est pour vous, le clergé et vos supérieurs sont pour vous. Ayez donc courage.

Cette parole de discours, dont nous ne pouvons rendre ici que l'idée principale, a produit une touchante impression. On sentait que tous les cœurs battaient à l'unisson, que tous les esprits s'unissaient à l'oracleur pour acclamer le nouvel évêque.

Les citoyens de Trois-Rivières ont noblement et dignement fait leur partie dans les préparatifs de cette fête qui marquera dans leurs souvenirs. Une députation avait été envoyée dimanche soir, au devant des cinq évêques qui venaient ouvrir leurs rangs à leur nouveau collègue; et les princes de l'Église du Canada devaient être reçus au milieu d'une pompe extraordinaire. Un regrettable malentendu a empêché cette brillante démonstration d'avoir tout son éclat.

Lundi, durant toute la matinée, tous les magasins et bureaux étaient fermés. On était tout entier à la fête du jour.—Minerve.

Grand Concert Catholique de Kankakee, III.

AVIS PUBLIC.

Le Grand Concert Catholique qui devait avoir lieu lundi, le 25 février courant, est remis au 28 mars 1867.

Les raisons apportées à ce retard de trente jours sont: que nous n'avons pas reçu tous les rapports de nos agents; qu'il nous reste encore à enregistrer un grand nombre de noms d'acquiescements de billets qui nous sont arrivés trop tard pour être entrés à temps dans nos livres. Nous avons d'ailleurs absolument besoin de 10 jours pour tout préparer. Nous nous sommes cepe-

dant décidés à prendre 30 jours dans l'intérêt général. Le public peut-il en savoir mauvais gré, lorsque de ce retard doit résulter un bien considérable pour l'œuvre, pour l'acquisition de billets, et pour la religion.

En effet, puisqu'il nous faut retarder de quelques jours, n'est-il pas préférable de retarder un temps au lieu de nous permettre de vendre encore quelques milliers de billets? Qu'aurions-nous pu faire en 10 jours, surtout après une remise? Nous nous flatons donc que ce retard de quelques jours sera pour le plus grand bien de notre belle entreprise qui mérite à tant d'égards les sympathies des Catholiques en général, mais surtout des Catholiques du Canada, parce qu'en nous accordant leurs faveurs ils font un bien immense à leurs compatriotes, leurs frères des Illinois.

Ces remises ont dans l'intérêt même des acquiescements de billets. Il est évident que plus sera élevée la liste de billets vendus, plus sera complète la liste de nos prix. Tout le monde sait, en effet, que ce n'est qu'après le produit de nos billets que nous pourrions acheter à prix réduits dans nos programmes. Or, nous ne pourrions offrir au public les propriétés qu'en proportion du nombre de billets vendus. Si donc nous ne vendons que les trois quarts de nos billets nous ne mettrons aussi des propriétés que jusqu'au montant représenté par le nombre de billets que nous aurons placés.

Il est donc de l'intérêt de ceux qui nous ont déjà encouragés de prendre encore des billets pour que la chance qu'ils courent par leurs mises soit plus grande. Et nous invitons ceux qui sont disposés à nous venir en aide, de se hâter de le faire, car chaque jour de retard nous entraîne à des dépenses considérables.

Et quel bien ne résultera-t-il pas de là pour la religion, si cette remise, comme nous l'espérons, nous permet de compléter la vente de nos billets. Ce n'est en effet que par la vente complète que nous pouvons atteindre pleinement notre but. Et que nous servirait-il d'avoir travaillé des mois entiers si à la fin nous ne laissons en faveur de l'œuvre, que des profits trop faibles pour nous permettre d'élever de bonnes écoles catholiques, où nos enfants puiseront les vrais principes de la morale et d'une éducation chrétienne, qui sera pour eux un bouclier dans les combats qu'on livre à leur foi en ces jours mauvais.

Il est donc de l'intérêt général que le concert soit remis. Nous ne faisons en cela que nous rendre aux vœux les plus ardents des vrais amis de la cause; et les acquiescements de billets n'auront qu'à y gagner, et la religion exposée aux attaques de l'hérésie dans la personne de nos chers enfants sortira victorieuse de ce combat que Satan livre à leur foi.

Nous ne pouvons nous résister au noble conduit du clergé de cette province, et nous le admirons à promouvoir les intérêts de notre sainte cause. Qu'il nous soit donc permis de lui exprimer toute la reconnaissance et la gratitude de nos cœurs, pour les services éminents qu'il nous a rendus en cette occasion par son influence salutaire, et par les recettes abondantes qu'il a si généreusement versées entre nos mains. Et si nous ne craignons pas de blesser la modestie de quelques-uns de ces hommes de bien, que leur profonde humilité ne peut cacher aux regards de notre admiration, nous dirions que plusieurs d'entre eux ont qui nous avons transmis des billets pour les distribuer à leurs paroissiens, ne pouvant tous les placer, en ont retenu pour eux-mêmes 50 et plus. Plusieurs citoyens ont aussi pris pour eux-mêmes un grand nombre de billets et entre autre un citoyen de Montréal qui, à lui seul, a acheté 125 de nos billets.

Nous remercions encore une fois le clergé de cette Province et le Public en général pour sa noble conduite et son patronage distingué dont il a dignement favorisé; et comme une faveur accordée est en quelque sorte un titre pour en demander de nouvelles, nous prions messieurs les Curés, et tous les catholiques de cette Province de nous continuer leurs faveurs: c'est d'eux que nous attendons le salut, et la vie de nos chers enfants.

Et pour que cette foi, il n'y est plus de retard causé par les rapports de ceux qui voudront se charger de la vente de nos billets, nous les prions de faire leurs rapports le 17 mars prochain. Je suis votre serviteur.

JOHN B. L. LEMOINE, Directeur-Général.

Tout envoi d'argent devra se faire à l'adresse du Rev. Ang. Marchal, Curé, Boîte 350, Kankakee City Ill. ou à John B. L. Lemoine, Boîte 835 Montréal, Bureau No. 1, rue St. Thérèse et St. Vincent, Montréal.

Montréal, 25 fév. 1867.

JOHN B. L. LEMOINE, Directeur-Gér.

L'AMAZONE.

Le Brésil vient de franchir une étape dans le chemin tracé par les nations civilisées.

C'est par là, c'est par le point culminant de la carte de l'Empire, par son zénith, par le trône rayonnant du soleil, que la lumière se précipite en cascades, que la chaleur parcourt tous les membres, que la vie anime le corps engourdi de notre patrie.

La vallée des Amazones, l'incommensurable entre-deux des merveilles de la création, est ouverte à toutes les investigations des savants, à toutes les aspirations du commerce.

La vie insouciant que nous passions, il y a peu de temps encore, nous portait pas à penser aux destinées de cette partie du Brésil; personne n'avait songé à l'avenir de ce pays; on ne pouvait avoir la franchise du Fluvio des Amazones pour toutes les nations amies.

Dans notre orgueil de seigneurs et possesseurs du sol, nous nous bornions à repousser toute possibilité de dévastation et peut-être de destruction de la propriété nationale, sans même avoir la force de la faire respecter.

On ne s'imaginait pas quel intérêt nous pouvions avoir à faciliter sur notre territoire toutes les licences d'immigrants de tout de provenance, d'aventuriers qui pénétraient dans nos déserts sans fin, peuples ca et de la sauvages indigènes, et qui, par suite, dénaturaient les bureaux obligés de cette race sauvage, pour n'en être pas les victimes.

Pendant ce temps la prodigieuse fertilité de ces terres, l'influence d'un climat précécut, attirait l'attention de l'Europe, avant d'avoir la nôtre.

L'esprit s'empare d'une idée utile aussitôt qu'elle est lancée dans l'air de la discussion; l'opinion se forme; le gouvernement qui la représente l'adopte, la rend palpable, effective et la rend de caractère obligatoire.

C'est ce qui est arrivé avec l'ouverture de l'Amazonie. Cette mesure, considérée il y a quelques années, comme dangereuse, est aujourd'hui applaudie, et a même été conseillée par ceux qui en étaient les adversaires à une autre époque. Mais pourquoi? Les temps ne sont pas les mêmes. Les besoins ressemblent aux hommes; ils ne manquent pas développés, ils deviennent grands; ils ne peuvent commencer par eux les autres finissant; ils ont leur enfance et leur temps de maturité. La civilisation a ses mystères; il faut passer par de rigoureuses épreuves avant de parvenir à la dévotion.

Le Brésil est le catholicisme pour qui l'avenir réserve les plus hauts degrés de la hiérarchie sociale.

Son inaction a déjà avoué.

En Europe même, ce n'est que depuis la guerre de Crée que l'on s'est sérieusement occupé de la libre navigation sur les eaux du Danube et du Rhin. Pourquoi alors tant de récriminations contre le Brésil qui n'a pas adopté une semblable mesure avant d'innoculer, comme cela l'est aujourd'hui dans l'opinion publique, la nécessité, la convenance de partager avec les autres nations, nos sœurs, les biens que nous seuls, isolés, ne pouvions atteindre?

Le décret impérial qui ouvre l'Amazonie à tous les pavillons, ne crée pas à proprement parler, des intérêts commerciaux; il développe sur une vaste échelle ceux qui avaient déjà commencé à fructifier.

Ces solitudes, ces déserts à peine touchés par un imperceptible mouvement d'hommes qui disparaissent comme des lipuciens, où la nature se montre gigantesque dans son exubérance végétative, et extension démesurée de territoire, admirable par la quantité de ses eaux, présentent un produit de l'importance de 15,000 contos d'réis.

Sachez-le tous, l'Amazonie ne profite pas seulement au Brésil. Les affluents du grand fleuve servent au commerce de républiques limitrophes. — La Bolivie communique avec nous par la rivière Madeira; le Pérou par la Jurua, le Parua et le Yavari; et le Venezuela par le Rio Negro; la Nouvelle Grenade par la rivière des Amazones; le Brésil par la Jurua, le Parua et le Yavari.

Les provinces brésiliennes sur les rives amazoniennes ont, d'après les statistiques, 256,480 habitants; 215,600 pour le Pará et 40,880 pour l'Amazonie.

Le Pérou, province de Loreto, 51,000; La Bolivie, département du Beni, 30,000; Venezuela, 16,000.

L'Équateur, frontière, la Nouvelle Grenade, les provinces de la Bolivie, Santa-Cruz et Cochabamba, 600,000 environ.

En somme, le bassin de l'Amazonie possède approximativement une population de un million d'habitants.

Le commerce de ces régions qui, en 1850, était à peine de 5,000 contos de réis, s'est triple en 15 ans, car il est aujourd'hui de 15,000 contos. Ce magnifique résultat démontre, de commentaires, car il est rare de rencontrer des exemples d'un aussi rapide développement dans l'échelle commerciale des nations.

La plus grande partie de la navigation de l'Amazonie était il y a peu de temps, fait par des pirogues; aujourd'hui 17 bateaux à vapeur sillonnent ces eaux sur une longueur de 2,450 milles, depuis l'embouchure dans l'océan, jusqu'à Yurimaguas dans le Pérou. Cette navigation est opérée par des vapeurs brésiliennes à Tabatinga, frontière du Pérou, [1,721 milles à partir de Belém province du Pará], et le reste par des vapeurs péruviens.

Dans ce parcours que nous mentionnons ne sont pas comprises les grandes distances navigables sur les affluents.

Les navires atteints par la tempête dans l'océan atlantique peuvent toujours trouver un abri remontant l'Amazonie, jusqu'à peu au-delà du village de Macapá, où ils peuvent séjourner en toute sécurité, malgré la constance des vents de l'est, qui font souffler les bords dans le fleuve.

Macapá est à 30 heures de voyage en vapeur à partir de Belém. Ce district, remarquable à plus d'un titre, appelle particulièrement l'attention à cause de sa proximité de la colonie militaire de D. Pedro II, et des possessions françaises.

Par sa situation topographique spéciale, cette localité a été le plus grand obstacle, dans les provinces du Pará et de l'Amazonie, à l'établissement du travail esclavé.

Ces passages sont de refuge à des milliers de criminels, de déserteurs et d'esclaves fugitifs. On donne le nom de mocumbos à des agglomérations indépendantes qui se composent parfois de plus de 2,000 personnes chacune, malgré les persécutions auxquelles ils sont en butte au nom de la légalité.

Impossibilité de détruire ces noyaux de dangereuse population mobile sur les frontières, comme en outre est celle de presque toute la vallée des Amazones, a puissamment contribué à la notable diminution de l'esclavage dans ces régions des deux provinces brésiliennes. Un calcul récent ne compte qu'un esclave pour 45 personnes libres.

Malgré cela le bassin de l'Amazonie progresse étonnamment; le commerce s'est triple en 15 ans. Pour que l'on ait l'idée des pays avec lesquels la capitale du Pará, et des provinces de cette région, entretient les plus grandes relations commerciales, voici l'extrait d'une note officielle:

Table with 2 columns: Provenances and Amounts. Includes entries for Grande Bretagne, États Unis, France, Portugal, and Allemagne.

Table with 2 columns: Destinations and Amounts. Includes entries for Grande Bretagne, États Unis, France, Portugal, and Allemagne.

Les étroites limites d'un article ne me permettent pas d'ajouter d'autres informations, pour démontrer avec évidence l'importance de l'acte politique qui appelle l'attention du monde sur les rives de l'Amazonie.

Pourtant que l'on calcule quel est le sort réservé à un pays où nul spontanéité l'arbre à pain, l'arbre à lait, l'arbre à cir, outre tant d'autres d'une égale utilité; où les indigènes connaissent des arbrustes dont les fibres fournissent des tissus, et sont destinés à être remplacés par le coton et le lin; où la médecine va chercher ses plus puissants agents végétaux; où, à peine entrepris, la Flore Brésilienne; où le climat, continuellement rafraîchi par les brises de l'est, produit des hommes vigoureux et intelligents; où l'air pur et la majesté de la nature révèlent la présence de Dieu, et confirment les idées de liberté!

Aux idées initiales de l'indigène pour attirer le gîte, nous joignons le sifflet noir des machines de locomotion: à la joie agitée de plumes des indiens, nous opposons le panache gris de nos vapeurs.

L'impulsion est donnée: viennent nos frères nous aider à peupler ces milliers d'habitants destinés à la civilisation de la vie civilisée, et avec eux, purifiés dans les eaux lustrales du travail, nous prendrons la place au festin du progrès.

ALAMBARY LUZ.

Diario do Rio de Janeiro.

Indispensable. — Il y a certains remèdes indispensables, dans les familles. Parmi ceux-ci, l'expérience de longues années nous fait connaître que le Pain Kuler de Perry Davis est au premier rang. Car nous avons éprouvé que ses applications externes et introduites d'une grande efficacité. Nous pouvons donc le recommander pour les Rhumes, Rhumatismes ou les contusions et les nouvelles blessures. — Christian Era.

DÉPÊCHES GÉNÉRALES.

New-York, 25.

Dans la Chambre des Communes d'Angleterre le 11 courant, assisté après la grande démonstration des réformistes, M. Disraeli, Chancelier de l'Échiquier a soumis le plan de la réforme du Cabinet Derby. Il a déclaré qu'il répugnait au cabinet de s'occuper de la question comme une question de parti et qu'en conséquence, il allait procéder à ses résolutions.

Le 25 février, il demandera l'opinion de la chambre sur une série de résolutions qui affirmant qu'il doit être la nature du nouveau bill d'extension de la franchise doit être en conformité avec la constitution anglaise et éviter la prépondérance d'aucune classe. Il sera proposé que la taxe soit présentée pour faire disparaître la disproportion dans les taxes. Aucun bouge ne sera défranchisé. Une commission chargée de déterminer les limites sera nommée dans l'vue de délimiter l'électeur urbain des corps de commettants dans le comté.

New-York, 25.

L'état de la banque montre une augmentation dans les prêts de \$4,642,666; une diminution dans les espèces de \$1,279,170; une augmentation dans les dépôts de \$2,348,055; une augmentation dans la circulaire de \$49,832; une diminution dans les legal tenders de \$1,489,045.

New-York, 24.

Des nouvelles de la Havane annoncent que le sondage pour le pose de câble entre Cuba et la Floride, est terminé et que le câble sera posé en novembre prochain. En fait la sonde on a découvert une route sous marine de 3,000 pieds de hauteur. La profondeur moyenne de l'eau est de 5,100 pieds.

Un agent du gouvernement s'est arrêté à Washington et négocie l'achat de carabines américaines.

New-York, 24.

Le Deutschland est arrivé de Bremen. Brownrigg, 20, via N.-O., 24.

Des nouvelles de San Luis de Potosi du 6 courant, annoncent qu'un engagement a lieu le 4, dans un défilé, entre les forces Miramon, commandées par Castillo, 1,000 hommes des troupes d'Escobedo sous le gen. Rothen. Les libéraux ont été défaits, 300 on 400 ont été tués et les reste a été blessé ou fait prisonnier. 5 seulement se sont échappés.

Escobedo avait ordonné de fusiller tous les volontaires étrangers trouvés dans l'armée de Miramon.

Ortega et Patoni resteront à Saltillo sous garde.

Les journaux de l'intérieur du Mexique justifient le massacre de 190 étrangers faits prisonniers dans l'armée de Miramon.

New-York, 25.

Les journaux reçus d'Europe par le Deutschland, font voir par les rapports officiels du parlement de la police et des militaires que le mouvement de l'entreprise très sérieuse et alarmante, qui a été avec tant d'insuccès qu'elle a été sur le point de réussir. Un officier brésilien-américain servant dans les rangs de l'armée, a vu le secret aux autorités anglaises et a probablement sauvé beaucoup de notre vie à l'Angleterre.

Le chef de police de Chester annonce qu'un directeur militaire français, se composant de 50 hommes, la plupart de New-York, ont tenu des assemblées régulières dans les principales villes du Royaume-Uni.

Berlin, 24.

La session du premier parlement des États de l'Allemagne du Nord a été solennellement ouverte. Le roi de Prusse, les membres de la famille royale et Herz Von Bischoff étaient présents.

Le roi dans son discours d'ouverture a dit qu'il était entouré comme jamais Prince d'Allemagne ne l'avait été de plus de siècles. Toutes les espérances pour le bien-être futur de la nation reposent maintenant sur le fait accompli de l'union de force et nouvelle vie constitutionnelle qui serait défensive de son caractère et donnerait l'unité, la liberté et la jouissance à la patrie.

Florence, 24.

Une dé-èche le Naples apprend qu'une poindrière a fait explosion à Posillipe près de cette ville, et que plusieurs personnes ont perdu la vie.

Londres, 25.

Conformément au programme annoncé par le gouvernement le 11 courant, des résolutions sur la réforme ont été présentées dans la Chambre des Communes, ce soir.

M. Disraeli, le chancelier de l'Échiquier, a ouvert la discussion et de la part du gouvernement a proposé quatre nouvelles franchises et le changement de quelques sièges de bourgs.

M. Bright a pris la parole en suite et a prononcé un discours énergique contre le projet de l'admission de Derby.

Hier, on a été informé officiellement de la prise de O'Linna par l'armée républicaine sous Gurrá. La garnison impérialiste a capitulé le 22 février. La paix régnait maintenant dans ce district.

La ville de Guayaquil a été capturée par les libéraux le 27 janvier. Plusieurs prisonniers ont été faits, et tout l'artillerie dans la place est tombée au pouvoir des vainqueurs.

Le gen. Marquez s'est emparé de la ville de Jambora, la place la plus importante de l'Etat de Michoacan, et Enoaca avait été occupé par les libéraux.

Miamona a été complètement défilé près de Zacatecas et trois de ses frères et tous leurs fonctions-vires ont été faits prisonniers.

Les libéraux ont aussi capturé \$500,000 que Miramon avait volées à Zacatecas, 26 au soir.

Le bill pour la Confédération des Provinces Anglaises de l'Amérique du Nord a été adopté dans la Chambre des Lords.

Nous offrons nos remerciements à Monsieur P. de Boucherville pour l'envoi des derniers journaux du Brésil.

Voici la proportion des assassinats et de la population dans les différents pays de l'Europe: L'Angleterre compte 1 assassin sur 678,000 âmes; la Hollande, 1 sur 103,000; la Prusse, 1 sur 100,000; l'Autriche, 1 sur 77,000; l'Espagne, 1 sur 4,113; l'Italie, 1 sur 750.

Il m'est tombé par hasard un vieux livre de médecine sans les yeux. Le chapitre consacré au diabète est très intéressant. J'y trouve le curieux passage suivant: Question.—Comment écouper le diabète? Réponse.—Concitez votre femme. Diabète entre deux gamins. — Tu n'as demandé qu'un fusil à aiguille pour écouper? — Que les bête! une fois qu'on a un fusil à aiguille, on prend tout ce dont on envie.

Le Père Passaglia vient de rentrer dans le giron de l'Église après avoir été élu à Mgr. Ghilardi évêque de Mondovì, qui reconnaît ses erreurs passées et qu'il était prêt à faire pénitence en s'enfermant dans un couvent catholique pour le restant de ses jours. Le Père Passaglia avait encouru l'excommunication, selon les règlements de Pie V, qui lançait ses foudres sur tous ceux qui engageaient le Pape à se défaire du pouvoir temporel.

LOUIS TELLIER, D. G. C. C.

A VENDRE. Moulins à farine et à Scie.

Dans la paroisse de St. Hugues, à des conditions on s'adresse à E. LARONTE, Eccl. N. P. St. Hugues St. Hugues 23 Janvier 1867.

Naissance. A St. Hilaire le 11 fév. la dame de Abraham Grégoire fondeur, une fille.

Décès. Mercredi, le 20 courant, à la ville, Ferdinand Zepherin Hamel, Eccl. R. g. régisseur du comté d'Iberville, âgé de 42 ans.

Mardi prochain, 5 mars, sera chanté, à la Cathédrale de cette ville, sur les 7 heures, le service anniversaire de Dame Lucie Aulet, en son vivant épouse de M. Augustin Chagnon. Les parents et amis sont priés d'y assister.

ATTENTION! ATTENTION! M. le Dr. Mathieu, dentiste, no. 192, Rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endolories, sans causer aux patients la moindre douleur.

TAUX DU CHANGE. St Hyacinthe, 27 Fév. 1867. Greenbacks achetés à 28 pour cent de discompte en Monnaie d'argent. Argent acheté à 44 pour cent de discompte, et vendu de 33 à 34.

Or, à New-York, le 27 à 1030 h. A. M.: 139 1/2.

CORCORAN & ST. JACQUES, COURTIERS.

UN BIENFAIT PUBLIC. La santé de nos enfants est certainement la base du bien-être général d'une nation, et de l'accroissement de sa grandeur, et nous n'hésitons pas à donner le titre de bienfait public à celui qui entreprend la santé dans nos familles.

Et bien, les Pastilles Veal & Vegetables de Devins vous procurent cette santé que vous désirez; c'est un remède sûr et efficace, qui donne la vie à la face à l'enfant malade et déficient, ramène les couleurs sur ses joues pâles et la vivacité à ses yeux appesantis.

Assurez-vous que Non vous donnez les Pastilles de Devins, qui sont chacune de deux centimètres de son nom toutes les autres étant pour le moins sans aucune utilité. Préparez seulement par Devins & Bolton Pharmaciens, Près du Palais de Justice, Montréal.

AVIS. Toutes personnes enlétées dans l'affaire de Dame Sophronie Probst, veuve de S. A. Larose, sans notice de payées à St. Hyacinthe, sans délai à Alexandre Boudreau, à la maison canadienne qui est autorisé à donner des reçus.

T. SAUVAGEAU, Syndic. St. Hyacinthe 1867 — 4 f.

AVIS PUBLIC. AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE que toutes les PERSONNES qui ont manqué de rembourser les PAIEMENTS qu'ils doivent sur des TERRAINS qu'ils ont achetés de la COURONNE, sont requis de payer ces Arriérés à l'AGENT RESIDENT; et quand les Terres auront été achetées SOUS LA CONDITION de DEFRICHER et de RESIDER sur le Lot, les Propriétaires sont requis de le faire.

PREUVE SUFFISANTE qu'ils OCCUPENT la terre et qu'ils y ONT FAIT des AMELIORATIONS, à défaut de se conformer à cet avis, les TERRAINS SERONT REPRIS par la Couronne.

A. CAMPBELL, Commissaire. Département des Terres de la Couronne, Ottawa, 12 Janvier 1867.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE ST. HYACINTHE. Cour de Circuit dans et pour le District de St. Hyacinthe.

St. Hyacinthe, le vingt-cinqième jour de février mil huit cent soixante et sept. EN VACANCE. (No. 1170.)

REMY RAYMOND, Ecclier, marchand, de la Paroisse de St. Hyacinthe, District de St. Hyacinthe, Demandeur.

HENRY FAUTEUX, menuisier, de la Paroisse de St. Denis, District de St. Hyacinthe, Défendeur.

Il est ordonné, sur motion de MM. Chagnon, Sicotte et Lencôt, Avocats du dit Demandeur, en autant qu'il appert par le rapport de Jean Octave Thibaudan, un des juges de la Cour Supérieure du Bas-Canada, excepté dans le District de St. Hyacinthe, que le dit Défendeur, en tant qu'il est en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, qui constituait ci-devant la Province du Bas-Canada, qu'il ne se soit trouvé dans le District de St. Hyacinthe, et qu'il y possible un nommés des biens immeubles dans le dit District, que le dit Défendeur, soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le Courrier de St. Hyacinthe et deux fois en langue anglaise dans le Courrier de St. Hyacinthe, au District de Montréal, appelé The Montreal Herald attendu qu'il n'y a pas de papier nouvellement publié en anglais dans le dit District de St. Hyacinthe, notifiés de comparaitre devant cette Cour, et la de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans le délai s'écouler, il sera permis au Demandeur de procéder à la preuve et à jugement comme dans une cause par défaut.

LOUIS TELLIER, D. G. C. C.

BAZAR! BAZAR!! Le BAZAR ANNUEL des Dames de Charité de St. Hyacinthe aura lieu LUNDI ET MARDI, 4 ET 5 MARS PROCHAIN, Pour venir en aide aux Dames de l'Hôtel-Dieu. 15 février.

VOYEZ! VOYEZ!! OVIDE DUPRESNE & CIE. NOS. 287 ET 289, RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL. OFFRENT EN VENTE: 300 quarts de Lard "Moss" Inspecté. 100 " " "Thin Moss" do 75 " " "Thin Slices" do 300 " " "Prime" do 300 Tinettes et barils de Graisse pactée à Montréal sous leur direction.

COCHONS ABATTUS En grande quantité, leur arrivant constamment du Haut-Canada et de l'Ouest. 3000 POCHES DE FARINE, Première qualité pour les Boulangers, etc., à des Prix qui défient la compétition.

DE PLUS: GROCERIES, VINS, LIQUEURS, ETC. EN GROS. MM. les MARCHANDS et autres y gagneront en Visitant leur Etablissement avant d'aller ailleurs.

287 ET 289, Rue des Commissaires, MONTREAL. 8 février—1m.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de SOPHRONIE PROBST, veuve de SYLVAIN A. LAROSE, co-marchante de St. Hyacinthe, B. C. FAILLIE.

Les créanciers de la Faillite, sont par le présent notifiés qu'ils ont fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'Acte ci-dessus, à moi, syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir sous DEUX MOIS de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attestés sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. SAUVAGEAU, Syndic Officiel. Montréal, 9 février, 1867.

AVIS. M. A. KÉROACK, Libraire de cette ville, partira pour l'Europe vers la fin de Février. Ceux qui désireraient lui confier des Commissions devront s'adresser de la faire d'ici au 20 Février; de même ceux qui lui doivent devront le payer d'ici à ce temps.

M. A. KÉROACK se chargera des commandes pour l'Irlande, l'Angleterre, la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse et pour l'Italie, depuis Venise jusqu'à Rome et Naples. Ceux qui enverront leurs ordres par lettres devront les faire accompagner du prix réel ou approximatif des objets demandés. St. Hyacinthe, 4 Janvier, 1867.

DEVINS VEGETABLE WORM PASTILLES. Une liste des noms a été publiée ce jour dans la Gazette du Canada, par le Receveur-Général, qui payera les différentes personnes qui ont droit à recevoir les montants accordés d'après l'Acte 22, Chap. 6, des Statuts Révisés du Haut-Canada. Département de la Milice, Ottawa, 9 Jan. 1867.

AVIS. Le soussigné a été nommé CURATEUR à la succession vacante de feu JEAN BAPTISTE GADBOIS et requiert la production des comptes des créanciers de la dite succession sous un mois de cettedate. FRANCOIS GADBOIS. St. Denis, 21 février 1867.—3 f.

A VENDRE OU A LOUER. UNE RESIDENCE confortable sur la Rue Concord, Près de la Rue Girard. Le tout en bon état. Cette place est très convenable pour des Reîtres. Possession au 1er Mai prochain. S'adresser sur le lieu ou à son Magasin, Place du Marché. PROSPER LAPIERRE. St. Hyacinthe, 19 Déc. 1866.

DAIGNEAULT, WARD & SARGENT, Agents Associés pour les Reclamations Américaines. PRIMES, ARRANGES DE GAGES, ET PENSIONS, COLLECTÉES SOUS LE PLUS COURT DELAI. S'adresser à J. A. DAIGNEAULT, seul Agent pour ce District, au Bureau de R. E. Fontaine, Eccl., Avocat, rue Cascades, St. Hyacinthe, 12 février, 1867.</

AUTOMNE ET HIVER!! Nouvelles Marchandises Sèches, BOTTES, SOULIERS, Etc., Etc., Etc.

M. H. J. Doherty prend très respectueusement la liberté d'inviter le public à visiter son assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES ET FASHIONABLES qu'il promet de vendre...

Mérimons Français et Cobourg, Mousseline de Laine et Flanelles de Goût. Tweeds, Doekins, Whites, Casimires, Etouffes Melton, Draps Noirs, etc., etc.

Un grand Assortiment de Shawls et Scarfs, Bottes, Souliers, Etc., etc., etc. Comme les récoltes ne sont pas bonnes et que l'argent est très rare, M. Doherty a décidé de renoncer à ses profits sur les Venues de l'Automne...

Bureau d'Agence de la Compagnie d'Assurance "HOME," New-Haven, Connecticut, U.S. CAPITAL - \$1,000,000. H. J. DOHERTY, Agent à St. Hyacinthe, autorisé à assurer dans le Canada.

AVIS D'ASSURANCE. Tout bon citoyen doit comprendre qu'il est en quelque sorte obligé de se mettre à l'abri des pertes que peut causer l'incendie en faisant assurer ses propriétés.

Nonobstant tout ce que des Agents intéressés ou rivaux peuvent dire contrairement à ceci nous pouvons vous assurer que l'Assurance HOME EST SOLIDE ET FORTE, prête à recueillir promptement toutes réclamations honnêtes.

NOUVEAU MAGASIN DE Fleur, Son, Lard, Provisions, Vins et Liqueurs, &c., &c.,

Coin des Rues St. SIMON et St. ANTOINE, PLACE DU MARCHÉ, ST. HYACINTHE.

M. LALIBERTE,

aura constamment en Mains de la Fleur de 1ère Qualité - TEL QUE - Fleur Extra, Superfine, Canadienne et autres, Fleur en poches, et en quarts Son, Blé-d'Inde, Avoine, Orge, etc.

Toute espèce de GRAINS sera acheté pour argent, au plus haut prix du Marché. Les ouvriers trouveront tout le BOIS de SCIAGE qui leur est nécessaire.

St. Hyacinthe, Novembre 1866.

GRAND CONCERT CATHOLIQUE DE BIENFAISANCE DE L'AMERIQUE DU NORD, DEVANT AVOIR LIEU LE 27 MARS 1867, A KANKAKEE, ILLINOIS, SOUS L'AUTORITE DU GOUVERNEMENT ET DU CLERGE CATHOLIQUE.

Pour le bénéfice de deux Eglises Catholiques, l'éducation d'enfants orphelins et l'érection d'Écoles, en opposition aux écoles protestantes du Père Chiquay.

LA MUSIQUE SERA SPLENDIDE. Après le Concert, la Compagnie fera un cadeau de \$108,000 aux propriétaires de billets d'admission, présents ou non.

Table listing items for sale: 1 cadeau en Greenbacks \$10,000, 1 do do do 5,000, 1 do 1 maison en briques 10,000, etc.

BRASSERIE DE ST. HYACINTHE! BIÈRE ET PORTER

MM. LEDOUX, MAYNARD & CIE., Viennent de Commencer l'exploitation de cette Magnifique Brasserie, située sur la Rue Cascades, près des Moulins, des Fonderies, etc., SAINT HYACINTHE,

Et ils s'empressent d'informer le public et leurs amis qu'ils auront constamment en mains un vaste assortiment de Bière et Porter, de première qualité. A aussi bas prix qu'à Montréal. Sans charge de fret. Une Visite sollicitée.

PROSPERE LAPIERRE RUE CASCADES MAGASIN SPECIAL

PLACE DU MARCHÉ ET COMPLET DE ENSEIGNE DU GROS CADENAS FERRONNERIES

ST. HYACINTHE ET D'ÉPICERIES. P. LAPIERRE saisit l'occasion des FÊTES pour remercier ses nombreuses pratiques de l'encouragement libéral qu'il en a reçu et il espère que cette même faveur lui sera continuée.

Maison Canadienne! Rue Cascades--Coin de la Place du Marché

Le public trouvera constamment à la Maison Canadienne un assortiment complet de PROVISIONS, ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS. Les Épiceries consistent en Thé, Café, Sucre, Blanc écrasé et cassé, Cassonade, Noix de Brésil, Amendes, Noisettes, etc.

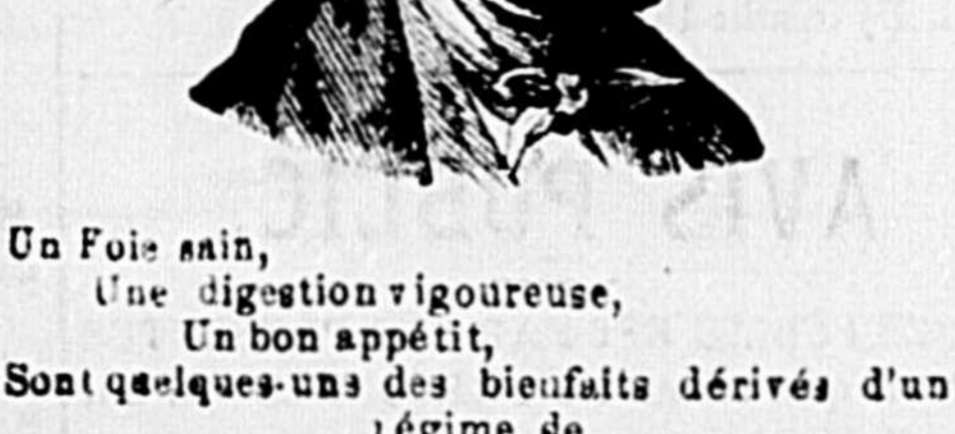
SALSEPAREILLE DE BRISTOL EN GRANDE BOUTEILLE.



Le Grand Purificateur du Sang Est spécialement recommandé Pour le Printemps et l'été. Quand le sang est épais, la circulation est entravée, et les humeurs du corps rendues moins saines par les sécrétions lourdes et grasses des mois d'Hiver.

POTIOM MEDECINALE. Chez tous ceux qui sont malades ou qui désirent prévenir la maladie. C'est la seule préparation véritable et originale pour opérer la guérison permanente des Cas les plus dangereux et des plus invétérés de Scrofules, de Plaies anciennes, Tumeurs, Abcès, Ulcères.

et pour toutes les espèces d'Eruption sofero Suissee. C'est aussi un remède sans pareille pour le Rhume, Enflure, Scorbut, Névralgie, Darrès, Débilité générale du système Nerveux, Perte de l'appétit, Langueurs, Etouffements et toutes les Maladies du Foie, les Fièvres Intermittentes, Fièvres Billieuses, Jaunisse, Teigne, etc.



Un Foi sain, Une digestion vigoureuse, Un bon appétit, Sont quelques-uns des bienfaits dérivés d'un régime de PILULES VEGETALES Sucrées de BRISTOL!

PILULES VEGETALES Sucrées de BRISTOL!

Un teint clair, Une peau unie, et Une haleine fraîche, Sont le résultat certain de ce meilleur des agents, les

Pilules Végétales Sucrées DE BRISTOL! Dans toutes les maladies de nature scrofuleuse, ulcéreuse ou syphilitique, dans toutes celles provenant d'un sang dénaturé et vicié par l'usage du fer, du mercure ou de tout autre minéral.

LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL doit être employée de concert avec les PILULES. Les malades peuvent compter que s'ils les emploient ensemble comme il est indiqué sur l'enveloppe, aucune maladie ne peut résister longtemps aux pouvoirs combinés de recherche et de nettoyage de ces deux Grands Remèdes.

RUCHES ET ABEILLES. Le soigneur qui s'est livré depuis un grand nombre d'années à la culture des Abeilles, a fait des expériences complètes sur les diverses méthodes recommandées ainsi que sur toutes les Ruches perfectionnées offertes depuis quelques temps au public.

MANUFACTURE CANADIENNE! CHAUSSURES! CHAUSSURES!!

COTE & COTE. EN GROS SEULEMENT! MM. COTÉ & COTÉ viennent d'établir en cette ville une grande MANUFACTURE DE CHAUSSURES, sur le même système que les manufactures américaines, de premier ordre, pour manufacturer et vendre, en gros seulement,

BIJETS A VENDRE AU BUREAU DU COURRIER DE ST. HYACINTHE.

Et chez Messieurs: F. Cadoret, L. Huot, Jos. Nault, Messire Dupuy, Evêché, Messire Dumessil, Collège, St. Hyacinthe; Irénée Boivin, Sherbrooke; A. O. T. Beauchemin, Roxton.

Advertisement for FLEUR, PROVISIONS EPICERIE, FAIENCE, VINS ET LIQUEURS. Includes an illustration of a bottle and a banner.

MAYNARD & Co. Une Grande Quantité de Lampes, ET HUILE DE CHARBON

Whiskey, O M Gin, Brandy, Gin, Jamaïque, Vin de Porte, Vin de Malvoisi, Vin de Claret, Champagne, Sherry, etc., Vermicelle, Maracoui, Montarde française, Marinades, Sauce et Catsup, Sardine à l'huile, Homards en boîte, Gelatine, Thé de toute sorte, Raisins, Tabac, Sucre de toute sorte, Cigares, etc., et Sirops de Citron, de Gingembre, de Framboise, d'Anana, de Vanille, de Noyau, de Salsepareille, etc., Bière de première qualité, etc., etc., etc.